

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°DNCMP/10.../F/2018/2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET LA FORMATION DES UTILISATEURS D'UN SCANNER DE CONTROLE DES BAGAGES DE SOUTE.

Date de Publication : 01.../...03.../2019

Date d'ouverture des offres : 01.../...04.../2019

L'Office Burundais des Recettes (OBR) relance un Avis d'Appel d'Offres international ouvert pour « **la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation des utilisateurs d'un scanner de contrôle des bagages de soute** », dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet

Le présent marché consiste en la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation des utilisateurs d'un scanner de contrôle des bagages de soute pour le bureau de l'OBR à l'Aéroport International de Bujumbura.

2. Allotissement

Le marché est constitué en un (1) seul lot.

3. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget de l'OBR, exercice 2018-2019.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le Scanner et les travaux d'installation et de mise en service sont à livrer dans un délai maximum de cent-vingt (120) jours calendaires comptés à partir de la date de notification du marché, mais, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

NB: L'OBR ne va pas assister le titulaire du marché dans la recherche des devises.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales justifiant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi) ou au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216* tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h30' et de 14 h à 17h30', heure locale.

Il pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22 282457/22282202

sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 BIF) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus en annexe du Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

7. Demande d'éclaircissements ou de renseignements

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282202, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit dans les cinq (5) jours ouvrables à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

8. Visite des lieux

Avant la préparation des offres, une visite guidée du lieu où le Scanner sera installé est prévue le 12/03/2019 à partir de 9 heures précises pour tous les soumissionnaires intéressés à partir de l'Immeuble VIRAGO.

9. Présentation des offres

Les offres devront être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **cinq millions de francs burundais (5 000 000 BIF) ou l'Équivalent en Dollars Américains ou en Euros suivant le cours de change de la Banque de la République du Burundi du jour de sa constitution.**

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée au Burundi au pays du soumissionnaire étranger, et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

- N.B :** 1) L'absence de la garantie bancaire de soumission entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse;
2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard le 12/03/2019 à 09 h 30'. Elles porteront la mention suivante: «**Offre pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation des utilisateurs d'un scanner de contrôle des bagages de soute pour le bureau de l'OBR à l'Aéroport International de Bujumbura, objet du DAO N° DNCMP/AO../F/2018-2019**», à n'ouvrir qu'en séance publique du 12/03/2019 à 10h 00'.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 12/03/2019 à 09 h 30' et l'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10h 00'.



Toute offre qui n'aura pas été déposée à 09h 30' ne sera pas ouverte.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX.

Un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres conformément à l'alinéa 9 de l'article 22 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres financières et techniques seront ouvertes en un seul temps.

13. Critères de qualification

L'offre qui sera administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins disante sera retenue.

14. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

*Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282216.*

Fait à Bujumbura le 27/02/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Frédéric MANIRAMBONA

